

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
17 septembre 2012
1124400060
4.8.1

Objet : **PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) DU QUARTIER DES SPECTACLES – PÔLE DU QUARTIER LATIN**

Endroit : Arrondissement Ville-Marie

Responsable : Sylvain Villeneuve, Christine Racine, Pierre-Étienne Gendron-Landry

Description : Le programme vise à mettre en œuvre la deuxième phase du Quartier des spectacles de Montréal consistant à la planification de la partie est nommé « Le pôle du Quartier Latin ».

Cette deuxième phase de planification s'inscrit dans la vision du premier PPU, tout en ajoutant un volet lié à la présence des institutions du savoir et de l'enseignement ainsi que la reconnaissance des autres caractéristiques propres à ce secteur. Il s'agit d'un quartier dense, habité par plus de 6 000 résidents, qui possède une richesse patrimoniale, un nombre élevé d'équipements culturels privés et une localisation charnière en jouxtant le centre-ville, le Vieux-Montréal, le Plateau-Mont-Royal et le Village. La présence de trois lignes de métro et de la station Berri-UQAM, par laquelle transitent en moyenne 200 000 personnes par jour, de la Gare d'autocars de Montréal et des deux pistes cyclables les plus achalandées de l'Amérique du Nord, en fait un quartier d'exception en matière de transport actif et collectif.

Le présent PPU est le résultat d'une démarche participative en quatre volets. Tout d'abord, des entrevues avec les leaders d'opinion où 44 acteurs clés ont été rencontrés représentant les institutions, le milieu de la création et de la culture, les résidents, etc. En second lieu, un atelier de vision réunissant plus d'une soixantaine de participants. Ensuite, la création d'une page « Facebook » et d'un site web « Partage ton idée ». Et enfin, un concours de design réalisé en collaboration avec le Bureau de design de Montréal.

Tout au long du processus, les responsables politiques, les directions de la Ville concernées, le SPVM et le Partenariat du Quartier des spectacles ont été mis à contribution par leur participation à un Comité de pilotage ainsi qu'à titre de parties prenantes lors de rencontres ciblées pour la mise en œuvre. Cette démarche a donné lieu à une nouvelle génération de PPU qui déborde de questions d'aménagement et touche également les dimensions concernant les déplacements urbains ainsi que celles culturelles, sociales et économiques.

La réflexion menant à l'élaboration du PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin a mis en lumière la nécessité d'ajouter une importante dimension supplémentaire au « Vivre, créer, se divertir » déjà

défini, soit celle visant à « apprendre ». En effet, la présence de la Grande bibliothèque et ses 14 millions de visiteurs depuis 2005, les deux campus de l'UQAM, ainsi que le cégep du Vieux Montréal et ses 6 000 étudiants commandent l'ajout de cette composante à la vision initiale. À ces institutions se greffent d'autres joueurs importants dans la formation et l'apprentissage, comme la Société des arts technologiques (SAT), l'Institut national de l'image et du son (INIS) et le Vivier dans l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice. L'ouverture prochaine du CHUM, du CRCHUM et du Campus Norman-Bethune de l'Université de Montréal et finalement les nombreuses entreprises en multimédia et en art technologique, qui habitent le quartier ou ses pourtours, confirment la pertinence de cette vision élargie.

Conséquemment, la vision pour le pôle du Quartier latin « Vivre, apprendre, créer, se divertir » se décline en quatre grandes orientations :

- une destination unique de la culture et du savoir;
- une expérience urbaine distinctive;
- un quartier jeune, habité, intelligent, qui vit 24/7;
- un pôle économique et commercial fort.

Ces orientations font du Quartier des spectacles une vitrine pour Montréal. L'ensemble des propositions est accompagné de moyens de mise en œuvre.

Le PPU prévoit des modifications au Plan d'urbanisme comprenant des modifications aux cartes des densités de construction, de l'affectation du sol et des limites de hauteur.

Au cours des prochaines années, la Ville souhaite réaliser dans ce secteur, avec ses partenaires, des investissements importants pour mettre en œuvre sa vision. Les 9 priorités suivantes ont été élaborées :

- revitaliser le boulevard Saint-Laurent et les rues Sainte-Catherine, Saint-Denis, Berri et Ontario et les rues locales, et offrir un ensemble de parcours culturels et commerciaux des plus animés;
- susciter la construction de 2 500 à 3000 nouvelles unités de logement;
- créer un environnement de qualité pour les résidents, les visiteurs et les travailleurs;
- accompagner le déploiement des projets majeurs que sont le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), son Centre de recherche et le futur complexe Norman-Bethune;
- offrir une vitrine encore plus exceptionnelle à la création, au divertissement, au savoir et aux nouvelles technologies;
- encourager le développement d'une offre culturelle globale par le biais d'une alliance des propriétaires de salles et des promoteurs d'événements culturels;
- aménager le domaine public par une multitude d'interventions à la façon d'un traitement « d'acupuncture urbaine », pour offrir une expérience urbaine unique;
- favoriser l'élimination des terrains vacants;
- dynamiser encore plus le centre-ville et confirmer sa renommée mondiale.

Élément particulier :

Aucun.

Remarque importante : Aucune.

Considérant que : Le PPU permettra de revitaliser rapidement les grandes artères que sont le boulevard Saint-Laurent et les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis pour en faire des destinations attrayantes.

Considérant que : La mise en œuvre permettra de doubler le nombre de résidents par rapport au nombre actuel, ce quartier constituant un milieu de vie branché, riche et diversifié.

Considérant que : La présence des institutions et des nombreux créateurs permet d'offrir une vitrine exceptionnelle au savoir, au divertissement et aux nouvelles technologies en misant sur la complémentarité de l'offre culturelle et sur l'implantation de nouveaux lieux de diffusion pour renforcer le positionnement de Montréal comme métropole culturelle.

Considérant que : Le PPU permettra également de créer une nouvelle expérience urbaine à travers les parcours du Quartier Latin et par des mesures assurant son animation tout au long de l'année et que ces mesures tendront à rééquilibrer le partage du domaine public pour offrir une large place aux piétons ainsi qu'aux cyclistes et à sécuriser les déplacements.

Considérant que : Le programme prévoit également l'élaboration d'un plan de déplacement tenant en compte de la présence des composantes actuelles et de celles à venir tel que le CHUM.

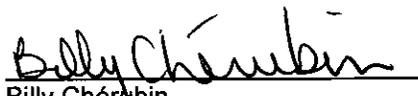
Considérant que : Le programme vise un quartier durable tourné vers l'avenir grâce à la promotion des initiatives vertes, mettant en valeur son histoire unique par la restauration des édifices patrimoniaux, contribuant au final à dynamiser encore plus le centre-ville et confirmer sa renommée mondiale.

Par conséquent, à l'unanimité, le Comité consultatif d'urbanisme émet un AVIS FAVORABLE à l'égard de cette demande.

Par ailleurs, les membres du comité suggèrent de prendre en compte les éléments suivants dans le processus de mise en œuvre des orientations :

- **Trouver des idées originales, en collaboration avec la Société de Transport de Montréal, afin d'améliorer l'affichage des stations de métro situées dans l'arrondissement et ainsi de permettre la mise en évidence des noms de celles-ci.**
- **Amener des interventions plus concrètes et significatives pour les rues de moindre importance telles que Sanguinet et Émery.**
- **Prévoir les impacts majeurs à venir en matière de circulation, de stationnement et de bruit, suite entre autres aux nombreux projets de construction résidentiels (2500 logements prévus) et à l'arrivée du CHUM et CRCHUM.**
- **S'assurer d'avoir une vision d'intégration du Quartier Latin aux nombreux quartiers environnants tels que le Quartier chinois et le Faubourg Saint-Laurent.**


Sammy Forcillo
Président


Billy Chérybin
Secrétaire